

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1320

présenté par
M. Peiro
-----**ARTICLE 29**

À la première phrase de l'alinéa 77, substituer à la dernière occurrence du mot :

« à »

les mots :

« au 3° de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.